

Europe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1973)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSISTANCE AUX POPULATIONS NÉCESSITEUSES ¹

Lors de leur première mission en *République arabe du Yémen*, en mars et avril 1973, les délégués du CICR ont mis sur pied un programme de distribution de secours en faveur des réfugiés venant de la République démocratique populaire du Yémen. Cette distribution, qui s'est déroulée dans la région de Bab El Mandab, a porté sur 25,5 tonnes de blé, 3 tonnes de lait en poudre et 1,5 tonne de sucre. Un millier de réfugiés en ont bénéficié.

En République démocratique populaire du Yémen, un programme d'assistance a été poursuivi en faveur des détenus « politiques » et leurs familles, de même qu'en faveur d'infirmes.

Des secours ont également été fournis aux sinistrés des inondations dans les îles de Sokotra.

RÉUNION DE FAMILLES

En *Iran* et en *Irak*, les délégués du CICR se sont entretenus avec les autorités et les Sociétés nationales respectives des problèmes relatifs aux ressortissants iraniens expulsés d'Irak.

Europe

Pour des raisons géographiques évidentes, aucune délégation régionale n'a été implantée en Europe. Toutes les missions ont lieu directement à partir de Genève.

Les missions effectuées dans divers pays européens par des représentants du CICR, notamment le délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, en 1973, sont mentionnées à la page 87 du présent Rapport.

A la suite de demandes qui lui ont été adressées par plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le CICR a fait parvenir à

¹ Pour plus de détails se rapporter au Tableau des secours, pp. 65 et ss du présent Rapport.

ces dernières des médicaments spéciaux pour une valeur totale de 27.000 francs ¹.

En outre, le CICR a entrepris des actions spécifiques dans deux pays.

Irlande du Nord

Deux délégués du CICR ont effectué une nouvelle série de visites — la cinquième depuis 1971 — aux divers lieux de détention en Irlande du Nord. Ils se sont ainsi rendus à « Maze Prison », les 18 et 20 juillet, et dans les prisons d'Armagh et de Crumlin Road à Belfast, le 19 juillet.

Les délégués ont pu mener leur mission en toute liberté et se sont entretenus sans témoin avec les détenus de leur choix.

Conformément à l'usage, le rapport de visite a été transmis par le CICR au Gouvernement du Royaume Uni. Celui-ci l'a publié intégralement, comme il l'avait déjà fait pour les séries de visites précédentes, en 1971, et 1972.

Chypre

Afin de faciliter les formalités d'entrée du personnel médical turc à Chypre, le CICR transmet aux autorités de ce pays, à la fin de chaque trimestre, la liste des médecins et infirmières appelés à prendre la relève de leurs collègues à l'hôpital du Croissant-Rouge turc à Nicosie, liste que lui communiquent les autorités turques.

D'autre part, le CICR a reçu l'agrément des autorités chypriotes pour établir à Nicosie une base avancée en vue de la coordination de ses activités de secours dans le cadre de la guerre d'octobre 1973 au Moyen-Orient.

Brésil

AMAZONIE

Du 10 mai au 14 août 1970, le CICR avait envoyé une délégation médicale en Amazonie brésilienne, chargée d'effectuer un relevé des conditions d'existence et de santé des populations indiennes

¹ Cf. Tableau des secours p. 64.